Un ingénieur du numérique licencié pour faute simple au terme d'une comédie

La colère des représentants du personnel

Par trois fois ce sentiment nous a traversé, d'abord lors du processus d'enquête, puis de la commission de discipline et enfin à la découverte du « verdict ».

Malgré ses 11 ans d'ancienneté à France Télévisions, la reconnaissance de son professionnalisme exprimée au cours de ses derniers entretiens annuels et ses excuses formulées lors de la commission de discipline, un salarié de France•tv subit LA sanction extrême, le licenciement.

Nous, représentants du personnel présents à la commission de discipline, dénonçons unanimement le caractère inique de cette sanction. Compte tenu du seul fait reproché à ce salarié, une première étape dans l'échelle des sanctions aurait été logique. En effet, un premier avertissement aurait permis de régler la situation.

Nous dénonçons également **l'extrême légèreté** dont ont fait preuve, l'encadrement de ce salarié, ses RH et les juristes de l'entreprise.

Nous reprochons également **l'inhumanité** démontrée par France Télévisions à l'égard d'un salarié malade et pourtant toujours engagé dans son travail.
Il n'y a eu dans ce cas aucune prise en compte des risques psycho-sociaux et on voudrait que les organisations syndicales apposent leur signature au bas d'un nouvel accord QVCT !?

Que dire de son N+1 incapable comme il l'a révélé en commission de discipline, de dégager du temps pour échanger avec lui sur d'éventuels problèmes rencontrés.
Que dire encore de sa N+2 prompte à la critique lors de cette même commission mais qui dans les faits ne lui a parlé qu'une seule fois en quatre ans !

Quand notre présidente Delphine Ernotte soulignait cet été, devant la commission des finances de l'Assemblée Nationale, l'importance des défis technologiques auxquels France Télévisions doit se préparer, la RH et quelques cadres « dégraissent » au numérique.
Bravo pour ce double discours !
Pire, la direction « dégraisse » en licenciant le dernier ingénieur salarié de France Télévisions spécialisé dans l'ergonomie des applications numériques.
Intelligent !
Un dossier que la direction classe par l'envoi d'un courrier inhumain de licenciement.
C'est pour nous une faute sociale inacceptable.